

# L'ENTRETIEN

De **Jeanne Simard** avec

## **Serge Filion**

Urbaniste émérite

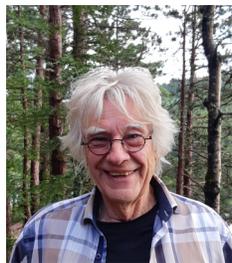


Photo : Jeanne Simard

---

Serge Filion a fait ses études en géographie à l'Université Laval, puis en urbanisme à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Il a travaillé pendant 28 ans à la Ville de Québec, notamment comme directeur de la Division de l'aménagement du territoire. Par la suite, il a occupé le poste de directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale du Québec. Il a été chargé de cours à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal de 2007 à 2010; nommé commissaire à la Commission des biens culturels du Québec en décembre 2007; président de l'Ordre des urbanistes du Québec de 1991 à 1998. Il a agi comme bénévole ou administrateur dans plusieurs organisations, dont Vivre en Ville et Les amis de la vallée du St-Laurent, et a coprésidé l'organisation de plusieurs congrès d'envergure de l'Ordre et de l'Institut canadien des urbanistes.

Durant sa carrière, à la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Filion a été responsable, entre autres, des projets de parachèvement de la colline Parlementaire; de la requalification des portes d'entrée et des voies d'accès au cœur de la capitale; de la mise en lumière de différents sites; de l'aménagement de parcs et places publics; de la préparation des plans vert et bleu de la capitale nationale; et de l'aménagement du littoral dans le secteur de la promenade Samuel-De Champlain et du site archéologique Cartier-Roberval à Cap-Rouge.

À la Ville de Québec, M. Filion a imaginé et dirigé plusieurs études et projets d'urbanisme, de la conception à la mise en œuvre. Parmi les principaux, la production, avec le contentieux de la Ville, du premier plan d'aménagement du territoire et du premier plan de zonage. Le plan d'occupation actuelle et prévue donnait une bonne idée du futur de la municipalité : un projet de ville nouvelle de 70 000 habitants (Lebourgneuf), un plan complet d'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles (le projet Kabir Kouba), le jardin Jean-Paul-L'Allier, le réaménagement du front de mer de la capitale à l'exemple de Barcelone et de son plan Cerdà, y compris le plan d'urbanisme du Vieux-Québec basse-ville.

Sa carrière exceptionnelle a été soulignée par de nombreux prix. Il a reçu une reconnaissance de la part de l'Ordre des architectes du Québec en 2003, le prix Frederick-Todd de l'Association des architectes paysagistes en 2001, le prix Hans-Blumenfeld de l'Ordre des urbanistes du Québec en 2004 et le Prix du Conseil interprofessionnel du Québec en 2021. Ce dernier prix, qui est la plus prestigieuse distinction du système professionnel, souligne l'excellence de la carrière de M. Fillion, dont les réalisations témoignent de son apport exceptionnel au système professionnel et à son rayonnement. Par ailleurs, M. Fillion est fellow de l'Institut canadien des urbanistes depuis 1999. Aussi, il a pris part à de nombreuses missions internationales visant le partage de connaissances et des meilleures pratiques dans le domaine de l'urbanisme.

- *Bonjour, Monsieur Fillion. Je vous remercie d'accorder cet entretien à la revue Organisations & Territoires.*

**Serge Fillion.** Je suis un passionné d'urbanisme et de développement urbain. Ça me fait plaisir de faire cet entretien, surtout pour une revue interdisciplinaire qui porte un nom aussi évocateur pour ceux et celles qui se préoccupent de l'organisation raisonnée des territoires.

*Monsieur Fillion, pouvez-vous présenter à nos lecteurs votre cheminement scolaire et professionnel? Lorsqu'on lit sur vous dans les médias sociaux, entre autres, on constate que votre parcours est très impressionnant, très inspirant.*

**S. F.** Je pense que ce qui est le plus important dans ma carrière, c'est que j'ai choisi d'abord, après mon cours classique, d'étudier en géographie, qu'on peut définir comme la description des relations qui existent entre les peuples et leur environnement naturel, c'est-à-dire le milieu d'accueil des civilisations. Après avoir obtenu un baccalauréat à l'Université Laval, j'ai vite constaté que c'était bien de décrire ce que les autres faisaient, mais que j'aimerais moi aussi participer à la construction du nouveau Québec pour les 40 prochaines années.

J'ai donc entamé une maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal. Par la suite, j'ai fait ma scolarité doctorale à l'Université McGill. La définition la plus simple que je pourrais vous donner de l'urbanisme, c'est de s'assurer que tous les nouveaux projets ou interventions sur le territoire québécois, canadien ou mondial sont faits dans l'intérêt supérieur de la nation qui les habite et, surtout, dans le respect intégral des milieux d'accueil. Comme je le dis souvent, un projet en urbanisme, la création d'une ville, c'est un peu comme une greffe sur un patient : avant de la faire,

il faut étudier la biologie, l'ADN du patient et son passé médical parce qu'on peut avoir un phénomène de rejet épouvantable. Et la comparaison tient la route.

Depuis 50 ans, je participe donc à des projets que j'aime, d'autres moins – et même certains que j'ai critiqués sévèrement! (rires) Les questions que je me posais étaient toujours les mêmes : Ce projet est-il dans l'intérêt supérieur du Québec? Du milieu d'accueil naturel ou construit? Enrichit-on la population? Car un mauvais projet en urbanisme ou en aménagement du territoire peut ruiner financièrement tout un quartier en décourageant les citoyens, qui pourraient croire que leur maison n'a plus d'avenir puisqu'elle va être démolie pour laisser la place à un projet nouveau. Alors, inévitablement, sur le plan émotionnel, ces citoyens se désengageront de leur propriété : ils cesseront de l'entretenir. Ce sera alors le début du cancer urbain. Vous voyez, ce sont ces valeurs de développement, de recherche de l'intérêt supérieur des populations qui ont orienté mon cheminement scolaire et l'ensemble de ma carrière.

*Au début des années 1970, vous étiez à Montréal pour poursuivre vos études supérieures. À l'époque, la métropole foisonnait de projets. N'avez-vous pas eu envie de travailler là-bas comme urbaniste?*

**S. F.** Dès que j'ai commencé à pratiquer, par choix, j'ai décidé de quitter Montréal pour revenir à Québec afin de travailler au service de la Ville. Je me disais alors que Québec était d'une taille «gérable». À l'époque, dans les années 1970, il y avait 150 000 habitants. Aujourd'hui, c'est 500 000, surtout en raison des fusions. Je ne me voyais vraiment pas à la tête de l'urbanisme à Paris ou à

Londres, qui sont de véritables monstres de complexités. (rires) Mais, à Québec, avec l'équipe de très haut niveau qu'on avait, avec notre premier directeur Jean Rousseau et avec des recrues d'Europe de l'Est, d'Haïti et de France, on avait accès à un bassin de connaissances assez vaste. Grâce à une équipe aussi cosmopolite, on s'est donné des projets mobilisateurs et on a géré la ville dans un esprit d'entraide et d'harmonie.

*Durant votre carrière à la Ville de Québec, vous avez connu plusieurs maires. Avaient-ils des styles de gestion différents?*

**S. F.** En effet, durant ma carrière, j'ai travaillé avec quatre maires. Ils étaient tous des maires très forts, mais très différents. Le premier était M. Gilles Lamontagne (1965-1977), un vétéran pilote de guerre qui ne riait pas avec la notion d'autorité, mais qu'on pouvait quand même, dans le privé, confronter et critiquer pour le faire changer d'idée. C'étaient des qualités que j'exigeais pour continuer à travailler avec lui.

Le deuxième maire était M. Jean Pelletier (1977-1989), qui a été l'instigateur du projet qui a fait de l'arrondissement historique du Vieux-Québec un joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a aussi piloté le retour des trains au centre-ville à la Gare du Palais. C'est lui et son équipe qui ont monté ce dossier. Jean Pelletier était un homme assez autoritaire, très politique, mais avec qui on pouvait travailler facilement.

Même si ces deux maires ont eu la majorité absolue au conseil, j'ai pu travailler avec eux, car ils m'ont donné l'espace nécessaire pour faire avancer mes projets. Je vous avoue que, durant cette période, j'ai peut-être démissionné au moins trois fois (rires) et on m'a toujours convaincu de continuer de travailler pour la Ville, non pas pour le salaire, mais pour l'appui qu'ils garantissaient aux projets que je mettais de l'avant. J'avais donc une porte ouverte sur le pouvoir, ce qui est important pour un urbaniste : s'il est contre le maire ou le maire est contre lui, il perd malheureusement son temps.

Ensuite, le troisième maire avec qui j'ai travaillé était M. Jean-Paul L'Allier (1989-2005), un ancien

ministre de la Culture au gouvernement Bourassa. Investi par la culture, par la beauté et par la protection du patrimoine, il avait un style de gestion très démocrate, pédagogique. Il était facile de lui présenter un projet et c'était souvent lui qui en était l'instigateur. Il arrivait dans nos bureaux et nous demandait : « Avez-vous un nouveau projet pour moi? » (rires) Il a donc fallu que mon équipe et moi-même ajustions notre façon de faire! On lui doit le Jardin de Saint-Roch, la place Jean-Pelletier devant la Gare du Palais et l'assainissement de la rivière Saint-Charles.

Enfin, le dernier maire et non le moindre avec qui j'ai travaillé a été M. Régis Labeaume (2007-2021), un homme d'autorité, mais qui pouvait aussi changer d'idée. Il pouvait se laisser convaincre, si l'idée était bonne. Lorsqu'il faisait confiance à quelqu'un, on pouvait compter sur lui. Et c'est lui qui a été à l'origine du fameux projet de tramway. Cela fait 20 ans que nous travaillons à la réalisation de ce projet et il reste encore 7 à 10 ans de construction. J'ai dit un jour à M. Labeaume : « Vous n'allez pas être celui qui va inaugurer ce projet, mais celui qui l'aura amené au point de non-retour. » Dans mon cas, c'est presque désespéré! (rires) Mais, au moins, le tramway va exister et aider à structurer la Ville de Québec selon la structure imaginée dans le premier Schéma régional d'aménagement de la Communauté urbaine.

Donc, pour faire de l'urbanisme dans une grande ville, dans une ville moyenne et même dans un village, la première qualité est d'avoir une vision de ce que sera cette ville dans le futur. Un urbaniste travaille, il va de soi, dans le passé en protégeant le patrimoine accumulé; le Vieux-Québec en est la preuve. Toutefois, il doit aussi être capable d'imaginer où l'on veut être dans 40 ans. Il faut donc avoir une vision, une espèce de connaissance très générale de l'ensemble des villes du monde, afin de prendre en compte leurs bons et leurs mauvais coups en matière d'urbanisme. Il faut aussi se demander ce qu'on peut faire avec la génération actuelle pour faire progresser une ville dans l'intérêt supérieur de son environnement naturel, de ses terres agricoles, du bien-être de sa population et des coûts d'entretien des infrastructures. C'est tout cela qu'on doit prendre en

compte. Un urbaniste est ainsi appelé à travailler avec l'ensemble des services municipaux.

*Je constate que, tout au long de votre carrière, vous avez été un véritable agent de développement. Vous aviez toujours en tête la responsabilité prospective de votre profession, c'est-à-dire les conséquences que pourraient avoir les projets dont vous aviez la responsabilité sur les générations futures et sur l'environnement. Durant la période de votre carrière professionnelle, c'était une attitude à contre-courant. Les politiques et les gestionnaires avaient plutôt une vision à court terme des conséquences de leurs actions au nom de la rentabilité ou d'une prochaine réélection. Avez-vous rencontré de nombreux obstacles en raison de cette idéologie ambiante?*

**S. F.** Ce n'est pas le rôle le plus facile d'avoir cette attitude prospective, de développement, de rallier les élus, les gens d'affaires et la population. Durant ma carrière, j'ai dû me faire beaucoup de contacts, car c'est impossible de développer une ville sans le consentement et la collaboration de l'ensemble des parties prenantes. Dès le mandat du maire Lamontagne, j'ai travaillé à la naissance des comités de citoyens en les fréquentant et en les appuyant. Il a toujours été important de dire, lorsqu'on faisait une représentation au comité exécutif, qu'on avait consulté la population. On ne se le cachera pas, le travail était souvent difficile. On essayait quelques coups, mais, au final, on arrivait le plus souvent à un compromis acceptable. J'arrivais au comité exécutif en disant : « Maintenant, je vous prierais humblement, mesdames, messieurs membres du comité exécutif, d'approuver le règlement, le projet de zonage ou le plan directeur du quartier parce que c'est là-dessus que nous allons travailler durant les 40 prochaines années. Et c'est une question de vie ou de mort! Donc, finies les tours de 15 étages sur la rue Saint-Jean, il faut oublier ça à jamais! » Malheureusement, il y a encore une ou deux tours sur la rue Saint-Jean et ça ne se guérit pas. C'est comme les tours sur Montparnasse, à Paris. Un jour, ils vont finir par les sculpter... Je ne sais pas ce qu'ils vont en faire, mais ce sont des erreurs difficiles à corriger puisqu'elles sont hors d'échelle.

Bref, mon équipe et moi-même avions toujours le souci de conserver cette relation bidirectionnelle vers la population qu'on veut servir afin de faire

accepter les projets. Je ne compte plus les soirées et les heures – peut-être des milliers – que j'ai passées à animer des consultations publiques. Il est fondamental que tout le monde soit à l'aise avec un projet dont la réalisation va demander 10 ou 15 ans. Sinon, c'est l'enfer! Parce que, dans les faits, l'urbaniste est seulement un fonctionnaire; il n'a pas le pouvoir de rivaliser avec les syndicats, les comités de citoyens et les futurs partis politiques nés durant son règne. Il n'a que le pouvoir de la raison!

*Vous avez été président de l'Ordre des urbanistes du Québec durant sept ans, soit de 1991 à 1998. Qu'avez-vous appris durant votre passage? Ce choix est d'autant plus surprenant que la présidence d'un ordre est une charge énorme et vous étiez déjà fort occupé à la Ville de Québec.*

**S. F.** Même si ma profession est passionnante, il n'en demeure pas moins que son exercice n'est pas toujours facile. J'ai pris conscience aussi que mon travail au sein de la fonction publique municipale québécoise limitait ma vision d'ensemble des enjeux et des problèmes rencontrés dans les espaces urbains du Québec. Sans hésitation, j'ai décidé de me présenter à la présidence de l'Ordre des urbanistes du Québec. Je voulais avoir le pouls de l'ensemble de la province, soit des 1200 urbanistes, des professeurs d'université, des consultants privés ainsi que des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux. Ce fut un pur plaisir de faire ces trois mandats de deux ans. Toutefois, lorsque j'ai posé ma candidature à la présidence de l'Ordre, la Direction générale de la Ville de Québec s'opposait à cette implication. On me disait : « Tu ne peux pas prêter la moitié de ton cerveau. » J'ai répondu : « Mon cerveau est indivisible. Ce que je dis comme président de l'Ordre, je vous le dis comme fonctionnaire et je le dis au maire comme politicien. C'est ce que je pense et c'est ce que la science dans mon domaine prescrit pour éviter les erreurs. »

Ce poste me donnait énormément de pouvoir parce que j'étais présent dans tous les médias. J'étais un urbaniste très communicateur. Ceux qui connaissent bien le fonctionnement du système professionnel savent que le rôle du président n'est pas nécessairement de faire de la politique avec un

grand P, c'est-à-dire pour le bien-être public. Les ordres professionnels gèrent des budgets et la compétence de leurs membres; protègent le public contre les fraudes, les usurpations, les erreurs professionnelles. Donc, oui, je devais faire ces tâches importantes, mais, en même temps, j'utilisais ce tremplin pour faire la diffusion de la « bonne nouvelle », c'est-à-dire alerter la population du Québec sur les coûts énormes de l'étalement urbain et sur la destruction de l'environnement naturel et bâti.

Ainsi, comme président de l'Ordre, j'exerçais un rôle de pédagogue à la grandeur de la province, ce qui m'a permis de connaître beaucoup de personnes et d'échanger avec elles. Toutes ces rencontres m'ont enrichi comme professionnel. Donc, j'ai pu répondre à ceux qui ne voulaient pas au départ que je *donne* mon cerveau à un ordre professionnel : « Ne vous inquiétez pas, je vais revenir dix fois plus fort, car je vais savoir plus de choses, je vais avoir de nombreux contacts, je vais vous donner de meilleurs conseils, tout en ayant plus de visibilité sur la scène publique comme communicateur et pédagogue pour ma profession. »

*J'ai consulté le Code de déontologie des membres de l'Ordre des urbanistes du Québec et, depuis 1999, l'article 8 mentionne expressément que « l'urbaniste doit favoriser les mesures d'éducation et d'information dans le domaine où il exerce, ce qui constitue pour lui un devoir social ». Donc, à l'époque, vous étiez peut-être, si je reprends votre expression, un président « très bavard », mais ô combien responsable sur le plan social.*

**S. F.** Nous avons eu d'excellents présidents à l'Ordre, dont le président actuel, Sylvain Gariépy, qui fait un travail admirable. L'Ordre a participé très activement à la préparation de la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*. Je crois qu'il a trouvé un état d'équilibre dans ses missions entre la politique, le technocratique et la Politique avec un grand P, c'est-à-dire le bien supérieur du Québec.

*Depuis le début de cet entretien, vous démontrez bien toutes les dimensions humaines, économiques et écologiques qu'un agent de développement doit prendre en considération lors de ses interventions. C'est une réflexion fort complexe!*

**S. F.** La plus belle récompense que nous avons comme urbaniste, c'est de voir le bien-être des citoyens s'améliorer. Pour la réussite à long terme des projets, je me suis toujours fixé deux objectifs.

Le premier est de savoir où on va. J'entends par « on » la Ville de Québec, l'Union des municipalités du Québec, etc. Est-ce qu'on a une vision cohérente de ce qu'il faut faire pour les 30-40 prochaines années? Car l'urbanisme, c'est la science du temps long. Aujourd'hui, les prescriptions de la lutte aux changements climatiques se conjuguent aisément avec la protection des patrimoines bâtis accumulés, de la nature, des terres agricoles et de la ceinture maraîchère. À cela il faut ajouter le retour de la nature en ville.

À titre d'exemple, lorsqu'on a commencé à faire le plan directeur de la colline Parlementaire de Québec<sup>1</sup>, je vous avoue franchement que personne ne voulait en entendre parler au gouvernement, car c'était une sorte de honte nationale. C'était très laid et, surtout, mal intégré aux tissus urbains d'accueil, là où étaient installés les bureaux du premier ministre et ceux du Conseil exécutif. En 1995 fut créée la Commission de la capitale nationale du Québec<sup>2</sup>, où j'ai migré pour prendre la direction des études d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture. Elle a permis le réaménagement et la mise en valeur de ce lieu important pour l'ensemble des Québécois. Lorsque j'ai commencé à travailler à la Commission, je me suis dit que nous allions être entendus par une plus grande oreille, car le patron était le premier ministre du Québec. J'en ai côtoyé trois durant mon mandat. Je pouvais parler directement avec eux d'aménagement de la capitale comme étant une ville exemplaire. La capitale doit donner l'exemple, sinon c'est l'anarchie. Elle est le lieu par excellence de l'exercice du pouvoir et doit se comporter en conséquence.

*Et le second objectif?*

**S. F.** Le second objectif que je me suis donné pour assurer la réussite à long terme des projets d'urbanisme, c'est de réaliser des projets à plus court terme, moins ambitieux, pour apporter, de façon incrémentale, une valeur ajoutée à l'aménagement

urbain, mais toujours en m'appuyant sur une vision globale. C'est bien d'avoir une vision sur 40 ans, mais, dans les faits, cela n'intéresse personne. J'avais toujours l'impression de dire : « Oui, je sais où la Ville de Québec devrait être dans 40 ans. » Je dirigeais des études prospectives avec des économistes, des aménagistes, des universitaires, des consultants. Nous nous disions que nous ne verrions malheureusement pas tous ces nouveaux projets, ces développements, mais, au moins, nous en aurions élaboré les premières bribes, les fondations pour les générations futures. À preuve, la phase 1 de la promenade Samuel-De Champlain a pu être réalisée en raison du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec en 2008. Elle a rappelé aux citoyens que le palier provincial était aussi capable que le palier fédéral, qui avait donné à Québec le somptueux parc des Champs-de-Bataille sur les plaines d'Abraham.

Une vision sur 40 ans est fondamentale, car, si on n'a pas cette vision à long terme, faire de l'urbanisme, c'est comme danser le cha-cha-cha! Tu fais deux pas à la fois, sur le côté, en avant, en arrière, mais, à la fin de la soirée, même si tu as fait 2000 pas, tu es toujours sur la même tuile! (rires) Si, en urbanisme, après 40 ans, on est sur la même tuile, on a des questions à se poser. Il faut avoir corrigé les erreurs et faire des projets pour faire progresser le pays. Aujourd'hui, le problème majeur est sans doute la rareté de logements abordables pour les plus démunis et l'immigration. Il faudra reconstruire les dents creuses du tissu urbain sans s'étaler : une opportunité.

À titre d'exemple, lorsque je suis arrivé à la Commission de la capitale nationale, j'ai dit à mon patron, au ministre responsable et au premier ministre : « La Commission est un organisme nouveau. Dans quatre ans, j'aimerais avoir réalisé un ou deux projets concrets, et non seulement lors d'un hypothétique second mandat. » Comme je quittais le poste de directeur de la Division de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, je savais pertinemment que, devant la Gare du Palais (qui accueille les voyageurs arrivant par train ou par autobus au centre-ville), il y avait un grand stationnement en surface : une laideur abso-

lue! Un espace aussi grand était inutile et très disgracieux. Il fallait donc le détruire et y aménager un grand jardin public. Il était possible de faire ce projet en quatre ans. Pour la petite histoire, la Commission avait à l'époque un budget d'immobilisations très faible : 2 M\$ par année. Puisque le coût de la place était de 4 M\$, nous nous sommes associés avec le maire de Québec de l'époque, M. L'Allier, qui en a payé la moitié. Hydro-Québec nous a offert la spectaculaire sculpture arrosée de Charles Daudelin. La place Jean-Pelletier fut inaugurée en juillet 1998, soit avant les élections provinciales et municipales. Les ministres et les maires pouvaient ainsi dire fièrement à leurs électeurs : « Voilà, c'est ce que nous réalisons! »

*Lorsqu'il y a un changement de gouvernement ou de maire, est-il dangereux que les projets qui demandent une réalisation à plus long terme soient mis sur une voie d'évitement afin de satisfaire les demandes à plus court terme des électeurs?*

**S. F.** Oui, cela est toujours risqué. Toutefois, à la décharge des maires que j'ai côtoyés, ils ont tout de même réalisé des projets qui se sont étalés sur une très longue période. Ce fut le cas pour l'aménagement du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, long de 32 kilomètres, soit 64 kilomètres des deux côtés de la rive<sup>3</sup>. Ce projet a dû être réalisé par étapes, car il fallait acheter des terrains, protéger des forêts, consolider des rives et défaire souvent ce qui avait déjà été « aménagé » avec du béton le long du centre-ville. Inauguré en septembre 2008, le parc a nécessité la collaboration du gouvernement du Canada, du Québec, de la Ville de Québec et de la Fondation de la faune du Québec. Ce projet remarquable s'est étiré sur plus de 30 ans. Un exemple inspiré par le fleuve Charles à Boston.

Par ailleurs, la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, qui longe le fleuve Saint-Laurent sur 6,8 kilomètres, vient d'être inaugurée en juillet. L'idée de ce projet est née avant même la création de la Commission de la capitale nationale en 1995. J'avais vu à Vancouver, à Boston et à Paris (sur les rives de la Seine) des projets pour donner accès au front de mer ou au fleuve aux citoyens. Dans les

années 1980, la Ville de Québec n'avait aucun projet de ce genre. Je suis donc allé, avec un ami architecte du paysage, me promener en zodiac sur le fleuve Saint-Laurent afin de choisir le secteur le plus détérioré, mais qui serait le plus facile à corriger. Le projet de la promenade a été réalisé sur une période de 20 ans par trois gouvernements successifs : lancé par le premier ministre Bernard Landry (Parti québécois) en 2006; inauguré par le premier ministre Philippe Couillard en 2016 (Parti libéral); puis inauguré (phase 3) par le premier ministre actuel François Legault (CAQ) en 2023. M. Legault a alors eu raison de dire : « Je ne remercie personne en particulier, car il y a tellement de gens qui ont collaboré au projet. » Un exemple d'urbanisme de persévérance pour nous.

Vous voyez, il y a des aspects politiques et stratégiques, mais on ne doit pas douter une seconde de la vision. Le but était de donner un front de mer digne de l'image d'une capitale nationale. On ne pouvait pas aménager des petits bouts du parc du littoral. Je regrette encore que le projet Archipel à Montréal n'ait pas été réalisé parce qu'il avait cette vision globale de l'ensemble de l'île de Montréal de retisser les contacts ou les liens physiques, naturels, géographiques, humains entre la ville et le fleuve. C'était le plus grand atout, un peu comme à Barcelone, qui nous a tant inspirés. Il est donc indispensable pour un urbaniste d'avoir de grandes visions sur 30 ou 40 ans, mais des réalisations en plusieurs phases. La suite viendra tout naturellement.

*Avec ce type de projet, les politiciens doivent faire preuve d'une grandeur d'âme et se dire que, même si ce n'est pas eux qui le réalisent, leur successeur dans 30 ans le fera.*

**S. F.** Effectivement, je pense qu'au bout du compte, ils sont récompensés. L'aménagement d'une capitale ne peut pas se réaliser sur quatre ou cinq ans. Les premiers ministres et maires qui se sont succédé peuvent s'attribuer une partie du mérite et des remerciements, car ils ont accepté de poursuivre le projet. Peut-être devrions-nous souhaiter à ce propos la création d'un Conseil supérieur de l'aménagement du territoire québécois pour éviter ce genre de situation assez troublante? Cette organisation permettrait

d'éviter qu'à chaque élection les projets aussi structurants soient remis en question. Nous voulions que ces projets soient chapeautés par l'Assemblée nationale, c'est-à-dire une entité non partisane. C'est très puissant lorsqu'on arrive à rallier la majorité des députés sur une vision d'avenir d'un projet. Je pense que l'adoption en juin 2023 de la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire* est un premier pas dans cette direction. Lorsqu'on adopte une loi, un cadre législatif, mais aussi une façon de négocier les changements majeurs pour la capitale, cela prend absolument un débat et une décision transpartisanne. Sinon, on les remettra en question tous les quatre ans. On n'arrive alors à rien.

*Votre vision a été appréciée et votre travail récompensé, car vous avez reçu le Prix du Conseil interprofessionnel du Québec en 2021. Vous avez été déclaré le meilleur professionnel de l'année. Je pense que c'est votre vision prospective et votre courage qui ont été récompensés. Cela doit vous faire plaisir qu'on reconnaisse ainsi votre rôle d'agent de développement de la Ville de Québec?*

**S. F.** C'est certain! Des hommes sans égo, ça n'existe pas. Cela fait toujours un petit velours d'avoir une reconnaissance de cette importance! (rires) Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, c'est mon ordre professionnel qui m'a demandé l'autorisation de déposer ma candidature. Je dois ce prix à mon président et au conseil de l'Ordre des urbanistes du Québec, qui ont unanimement déposé ma candidature. Il est important pour moi de mentionner que je ne suis pas seul; j'ai toujours eu dans ma pratique 20 à 30 personnes compétentes et engagées qui travaillaient sous ma direction, et ce, de toutes les professions : ingénieurs, architectes, avocats, archéologues, sociologues, etc. Lorsqu'on monte un projet en urbanisme, on ne peut pas être très sectoriel.

Recevoir ce prix m'a fait plaisir tout particulièrement pour le rayonnement de l'Ordre et de la profession d'urbaniste. On reconnaissait ainsi son importance pour le développement du Québec. Historiquement, plusieurs médecins, ingénieurs, avocats et notaires avaient déjà reçu ce prix, mais je crois que c'était la première fois pour un urbaniste. Le rôle de coordination a été reconnu par l'Office des professions.

*Quels sont les grands projets sur lesquels vous avez travaillé durant votre carrière à la Ville de Québec et à la Commission de la capitale nationale?*

**S. F.** Je peux vous mentionner quelques projets sur lesquels j'ai la prétention, avec mon équipe, d'avoir été l'instigateur, d'avoir monté le dossier, puis de l'avoir vendu aux élus, aux gens d'affaires et aux populations consultées. Ensuite, j'ai passé le flambeau au Service d'ingénierie ou à des consultants privés pour la construction. C'est le rôle des fonctionnaires municipaux d'instaurer les projets jusqu'au point de non-retour, où tout le monde est à l'aise et a accepté le projet dans l'intérêt supérieur du Québec. Ce fut ma grande ligne directrice dans toutes mes actions.

Tout d'abord, lorsque je suis arrivé au service de la Ville de Québec au début des années 1970, on m'a confié plusieurs mandats. J'étais urbaniste, mais j'ai rapidement été nommé directeur de l'aménagement du territoire. À cette époque, les plans d'aménagement n'étaient pas dans la culture de la ville. C'étaient plutôt les élus qui décidaient au cas par cas des modifications au zonage parce que c'était nouveau et que ça leur rendait un peu de pouvoir. J'ai donc commencé à l'ère de *précivilisation*, en ce qui concerne l'urbanisme et l'aménagement! Et ça tombait bien parce que je suis arrivé dans les années folles, les décennies 1970 à 1995, pendant lesquelles la Ville de Québec a beaucoup changé. On pouvait faire des choses.

Il y avait déjà des projets que je considérais moins bien et que nous avons dû abandonner, comme celui de la Grande Place dans le secteur Saint-Roch ou encore le pont Québec-Lévis, qui aurait passé au-dessus du fleuve et de l'arrondissement historique de la Ville de Québec. C'était normal, nous avons consulté, mais nous n'avions pas nous-mêmes à cette époque une vision de la ville. Donc, nous avons commencé par faire les règlements de zonage et des consultations publiques pour les faire endosser. Car un plan d'urbanisme et les règlements de zonage, c'est comme un contrat entre deux parties pour montrer les intérêts de chacun et pour les résoudre de façon harmonieuse. C'était un peu l'idée de se donner une vision commune et de la mettre sous forme

contractuelle avec les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement, sans oublier les procédures de consultations publiques.

Je me rappelle avoir rencontré, au début des années 1980, avec le maire Jean Pelletier, le premier ministre René Lévesque et son ministre des Finances, qui voulaient avoir sur une feuille tous les projets d'aménagement de la Ville de Québec. Je suis arrivé avec une affiche de 1 mètre sur 2 mètres et je l'ai collée sur le mur. J'ai dit : « Voilà les projets pour les 40 prochaines années! » Cela incluait la construction du Vieux-Québec Basse-Ville, un dossier sur lequel j'ai travaillé énormément avec les consultations publiques et les différents intervenants, dont le gouvernement fédéral, en raison de l'aménagement des rives. Or, le Vieux-Québec Basse-Ville était une partie du centre-ville et de l'arrondissement historique du patrimoine de l'UNESCO. Il fallait donc approcher son aménagement avec des méthodes très rigoureuses. Il servirait de projet de démonstration pour la poursuite du repeuplement des berges de la Saint-Charles et du Vieux-Port.

C'est là que M. Lévesque a décidé d'aider la Ville à réaliser Place de la Rivière, un projet immobilier d'environ 250 logements le long de la rivière Saint-Charles, sur le terrain contaminé de l'ancienne gare de triage du *Canadian Pacific*. Ce projet a été réalisé en quelques années dans le cadre des plans directeurs de Vieux-Québec Basse-Ville et de Saint-Roch. Mais ce ne fut pas une mince affaire : il aura fallu décontaminer le terrain et construire les logements, qui devaient être accessibles sous la forme d'une coopérative. Mais quel beau projet! Il touchait à la fois les aspects sociaux, avec la construction de logements abordables, et environnementaux, avec la décontamination des sols et la renaturalisation des berges en espaces verts.

Lorsque le maire L'Allier est arrivé au pouvoir en 1986, le projet de la Grande Place dans le quartier Saint-Roch a été officiellement abandonné. M. L'Allier avait plutôt dans son programme électoral la réalisation d'un grand parc, d'un espace vert. Dans Saint-Roch, nous avions besoin de tours de 30 étages comme d'un mal de ventre. On s'est dit : « Si on fait cela, tout le quartier va être ridiculisé et il va falloir tout refaire. » Donc, la

politique de la Ville consistait à subventionner l'entretien et la construction du patrimoine bâti, puis à maintenir les logements accessibles. C'était un très gros mandat. Alors, on s'est dit que, pour aider les gens à s'aider, on allait leur faire le plus beau parc de la ville dans le cœur du quartier Saint-Roch : le jardin Jean-Paul-L'Allier, une merveille qu'on peut montrer partout dans le monde. Ce projet faisait partie du programme électoral de M. L'Allier avec la venue de l'Université du Québec en basse-ville. Une idée de Ken Greenberg, ancien urbaniste de Toronto. Nous avons pu abandonner le projet de la Grande Place, qui ne jouissait d'aucune acceptabilité sociale. Les médias se sont vite ralliés.

Pendant ma retraite, j'ai travaillé avec la Ville de Baie-Saint-Paul comme chargé de projet du donateur d'ouvrage sur le domaine des Petites Franciscaines de Marie. J'ai demandé aux religieuses et aux fonctionnaires de venir visiter le jardin de la place de la Gare afin de leur montrer ce qu'un projet réalisé à court terme (dans un délai de 5 ou 8 ans) pouvait avoir comme effets positifs à long terme sur l'ensemble de la revalorisation d'un quartier. Il faut comprendre la chimie qui opère entre les différentes parties d'un quartier. C'est pour cela que je parlais souvent de biologie et de génétique urbaine. On savait que personne ne pouvait changer la ville avec une baguette magique. Cela aurait été un désastre, car on l'aurait fait sans le consentement des principaux intéressés.

C'est plutôt la pratique de la négociation – et je dirais même parfois de la confrontation, du débat. Les gens doivent embarquer. La décision finale doit revenir cependant au conseil de ville. Malheureusement, certains maires réalisent leur projet sans trop s'occuper de la population, puis le projet réalisé est honni durant les années qui suivent. Le but doit toujours être d'avoir des projets à court terme qui sont appuyés sur une vision globale.

*En effet, dans une telle situation, il n'y aurait pas d'acceptabilité sociale.*

**S. F.** À l'époque, l'expression n'existait même pas! Comme je vous le mentionnais plus tôt, lorsque nous avons discuté avec le premier ministre

Lévesque et son ministre des Finances à propos de notre vision d'ensemble et à long terme du plan directeur de la Ville de Québec sur l'ensemble du territoire et qu'ils nous ont aidés à financer des logements sociaux, à faire le jardin dans Saint-Roch, à refaire le boulevard Saint-Cyrille sur la colline Parlementaire (devenu le boulevard René-Lévesque), ces projets n'ont naturellement pas tous été réalisés ou complétés sous leur mandat. Heureusement, les gouvernements successifs ont embarqué. Il y avait un message qu'on envoyait à l'ensemble des partis politiques, des politiciens, des citoyens. Et les gens voyaient qu'ils étaient fiables, que les politiciens avaient une certaine fierté personnelle et professionnelle à propos de cette approche. C'est en partie pour cette raison que les citoyens contribuaient à ces projets-là. Sinon, ça n'aurait pas fonctionné.

C'est le rôle de coordonnateur, de visionnaire, de metteur en scène et de réalisateur de l'urbaniste. Il ne faut pas lâcher, sinon ça peut partir dans toutes les directions. Par exemple, pour acquérir les berges de la rivière Saint-Charles, un technicien du Service de l'urbanisme devait négocier des ententes avec les promoteurs. En effet, lorsqu'un promoteur veut faire du lotissement sur le territoire de la ville, il doit donner un montant en argent ou en terrain pour maintenir ou mieux augmenter le pourcentage d'espaces verts. J'ai dit au technicien responsable de gérer les dossiers de nouvelles ouvertures de rues que je voulais qu'on achète toutes les berges de la rivière Saint-Charles qui étaient à l'époque un dépotoir afin qu'elles deviennent un parc linéaire. Le technicien a négocié des ententes pendant 30 ans. Souvent, les promoteurs étaient contents de nous céder un escarpement sur le bord d'une rivière qui, dans les faits, était inutilisable pour eux. Lorsque la Ville a enfin été propriétaire de toutes les berges, nous avons donné une conférence de presse et lancé le projet *Kabir Kouba* (« la rivière aux mille détours » en langue montagnaise), un projet d'habitations et d'espaces verts sur 32 kilomètres; un grand parc linéaire avec des pistes cyclables, comme à Boston. Il faut profiter de cette force qu'ont les urbanistes de proposer des projets assez universels pour provoquer des ralliements et des

ententes transpartisanes afin de réaliser des choses dans l'intérêt supérieur des habitants de la ville.

*Vous avez toujours su rallier les gens et favoriser l'acceptabilité sociale autour d'un projet. Vous savez que le numéro de la revue Organisations & Territoires dans lequel paraîtra cet entretien porte sur le rôle du territoire dans la gestion du changement et la transition vers l'économie circulaire. Quelle est votre vision pour l'avenir du développement urbain ainsi que votre position sur l'importance de l'urbanisme dans le développement durable?*

**S. F.** Deux termes se conjuguent aisément : la ville et le développement durable vont de pair avec la protection de l'environnement ou la lutte contre les changements climatiques. Ce sont les deux facettes de la même réalité. Je disais souvent, lorsque j'allais en consultation, que je favorisais une certaine densification des quartiers existants avant leur étalement. Et là, je mettais une nappe sur la table, je prenais mes deux doigts et je levais la nappe. Je demandais : « Avez-vous remarqué que, lorsque je monte la nappe au centre, les rebords s'approchent du centre? C'est ça, la lutte contre l'étalement urbain. » Toutefois, cela ne signifie pas qu'il faut construire, par exemple, une tour de 30 étages dans le quartier Saint-Roch. Cela veut plutôt dire qu'il faut densifier, diversifier les usages de ce quartier. Et on a aussi ajouté la présence de la nature. Le long de la rivière Saint-Charles, il y a maintenant des milliers d'arbres; ce n'est plus un égout. Cela a coûté 450 M\$ dans les décennies 1990 et 2000 pour construire une usine et un réservoir de rétention des eaux de pluie afin d'envoyer les eaux usées qui se jetaient dans la rivière dans une usine régionale. Un travail de titan.

Par ailleurs, la question du siècle sera celle de la lutte contre les changements climatiques. C'est une guerre qu'on doit faire tous ensemble et qui pourrait unir tous les habitants de la planète. J'ai téléparticipé au Sommet de la Terre à Paris en 2015. J'ai tellement aimé ce que j'ai vu et entendu ainsi que les résultats qui en sont sortis! Je me suis dit : « Voilà, on a un projet, un programme mondial. » Il nous permettra de mettre en place la péréquation des pays riches vers les pays pauvres. Nous parlons beaucoup du problème des

migrants qui quittent leur pays en raison de la misère – si nous étions à leur place, nous ferions la même chose – et que nous devons accueillir. Je pense que nos ressources financières seraient mieux investies si nous faisons des ententes à l'échelle mondiale pour que le développement économique mondial contribue davantage à l'acquisition des terrains qu'il faut sauvegarder, car l'air et l'eau n'ont pas de frontières politiques. Nous aurions intérêt à créer des ententes multilatérales afin de sauvegarder les poumons de la Terre. C'est tellement un grand projet que, si je pouvais revenir dans ma carrière, je proposerais un plan directeur d'urbanisme et d'aménagement de la Terre! Parce que, tant que nous n'aurons pas protégé et scellé les éléments indispensables à notre survie, notre avenir sera incertain.

Je pense à la Constitution américaine, lorsqu'elle a créé les parcs nationaux en 1860-1870. Il y a eu une vision de protéger les grands pans de cette nature magnifique. Nous y arrivons en Europe, mais c'est un peu tard, car il ne reste plus beaucoup de forêts naturelles. Au Québec, il y en a encore beaucoup. Avec les récents feux de forêt, nous observons les conséquences de nos comportements. Nous sommes tous coupables de surconsommation, de surutilisation des ressources pétrolières et de trop voyager. L'urgence est de sceller immédiatement ce qui doit être protégé, sinon c'est irrévocable. Si une forêt ancestrale est détruite, elle ne repoussera pas avant des millénaires. Les forêts sont des écosystèmes climatiques (climax) qui ont des milliers d'années. Tout y est en équilibre. Si vous touchez à cet équilibre, vous détruisez les insectes, les champignons, la faune, la flore. Il sera très difficile de tout reconstruire.

Quand je participais à des congrès à l'UNESCO, je disais à mon auditoire que c'était bien de sauver le Vieux-Québec ou le Vieux-Varsovie, mais cela ne représente qu'un dixième de 1 % de la surface de la Terre. Si j'étais à leur place, je proposerais ces modèles pour l'urbanisme futur, pour l'ensemble des villes, du territoire humanisé afin qu'il y ait une compréhension des forces en présence, un respect de la nature.

Dans son livre *Une vie sur notre planète*, le naturaliste britannique David Attenborough soutient que nous avons tellement détruit de forêts qu'il faudrait, pour sauver la planète, en plus de sauver celles qui existent encore, recréer des forêts naturelles et anciennes, puis les protéger à perpétuité. Il faudrait déjà sauver ce qui peut l'être. Ce réensauvagement du monde devrait représenter 90 % du territoire mondial, tandis que l'urbanisation devrait se contenter des 10 % restants. Puisqu'on est largement loin du compte, pourquoi ne pas commencer maintenant?

En 2014, j'ai organisé un congrès à Baie-Saint-Paul sur la protection du fleuve Saint-Laurent avec l'Ordre des urbanistes du Québec. Puis, en 2017, j'ai organisé un autre congrès sur le même sujet avec l'Institut canadien des urbanistes. Ce sujet m'est venu à l'esprit après avoir rencontré le secrétaire général du Secrétariat international de l'eau (SIE), le regretté Raymond Josst, un Français résidant à Montréal qui est très compétent et engagé pour la cause « eau ». Il m'avait dit : « Il faudrait que tu rencontres Philip Enquist, le PDG de la firme d'architectes Skidmore, Owings & Merrill de Chicago. Il est chargé de la conception et de la planification urbaines. » J'ai communiqué avec ce dernier, qui m'a envoyé un de ses employés pour donner une conférence au congrès à Baie-Saint-Paul, où il a expliqué une réplique miniature de l'exposition de Chicago. Par la suite, Enquist a accepté de prononcer la conférence d'ouverture au congrès conjoint de Québec en 2017 devant les 800 urbanistes présents. Il a fait un discours très géopolitique à la Obama, du style « *Yes, we can!* ». Une Autochtone est venue témoigner dans le film qu'il avait fait sur l'importance de la nature et les relations entre la nature et l'humain. En conclusion, Philip Enquist et son équipe nous ont présenté le plan directeur qu'ils ont fait bénévolement pour la Vallée des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Les villes de Québec et de Chicago ainsi que la province de Québec étaient dans le plan. De notre côté, nous avons déjà fait la promotion, en 1995-1996, d'un projet de TGV Québec-Chicago avec l'Institut canadien des urbanistes réunis. Enquist et son équipe l'avaient inclus dans leur plan directeur canado-américain. C'était une beauté de voir les plans! Enquist avait fait une exposition dans son immeuble de bureaux à Chicago et il invitait le grand

public à venir la voir. La conclusion de son étude des plus pertinentes mentionnait que la population du territoire de la vallée des Grands Lacs et du Saint-Laurent était de 50 millions d'habitants et qu'il serait possible d'accueillir le même nombre d'habitants d'ici la fin du siècle, mais à certaines conditions : il faut qu'ils soient au bon endroit. (Ce n'est pas le plan que le gouvernement du Canada nous a annoncé : faire venir au pays des millions d'immigrants d'ici 2100, mais sans plan, vision ni discussion sur le nombre de logements à fournir.) Les idées évoluent sur ce sujet primordial et dramatique.

Toujours selon M. Enquist, l'ajout de 50 millions d'habitants pour ladite vallée devrait se faire autour de deux axes. D'abord, tout le développement immobilier devrait se faire à l'intérieur des périmètres actuels des villes et villages, et non en dézonant des territoires agricoles et en détruisant des forêts. C'est possible, car il a étudié cette hypothèse ville par ville et a communiqué avec les services d'urbanisme. Selon lui, il faudrait travailler intelligemment la densité, la reconstruction et la réutilisation des vieux quartiers qui ne sont plus habitables, car, actuellement, c'est un non-sens. Il faudrait les restaurer, au lieu d'aller à l'extérieur de la ville. Cette philosophie devrait être un leitmotiv planétaire qui permettrait de ne plus empiéter sur les terres agricoles et les forêts naturelles.

Ces propos sont de la musique pour mes oreilles : du grand Mozart! Les gens comprennent et réalisent que ce sera beaucoup de travail, mais se disent qu'il est possible d'avoir cette vision à l'échelle planétaire et de l'appliquer dans notre territoire national, à la condition que la population et les gouvernements comprennent.

Ce que je viens d'exposer est aussi valable pour Baie-Saint-Paul, Chicoutimi et Montréal. Au contraire, les villes continuent de s'étaler. Grâce à un reportage de l'émission *Enquête* de Radio-Canada sur la spéculation à Ville de Laval, nous apprenions que les banques financent des promoteurs qui achètent des terrains 30 ans en avance. Autour de Montréal, il y a une couronne de 30 à 40 kilomètres qui est déjà possédée en grande partie par des compagnies à numéro, qui ne pensent pas nécessairement à la planète. C'est de l'argent patient; elles peuvent

attendre et savent que nous finirons par céder et leur accorder les permis nécessaires. Elles feront ainsi les profits escomptés. Il y a donc un nœud de la guerre sur les plans fiscal, financier et économique qui n'est jamais vraiment abordé clairement. Par exemple, à Laval, une partie importante de son territoire est une zone agricole permanente, mais, à l'intérieur de ce territoire, un fort pourcentage est possédé par des investisseurs. Il y a un problème non réglé : il faudrait négocier avec ces compagnies afin qu'elles mettent en disponibilité ces zones pour l'agriculture, la foresterie et la villégiature, et laissent le territoire urbain aux villes. Mais à quelles conditions et à quel prix?

*Si nous avons ce problème au Québec, c'est certainement pire à l'échelle mondiale. Certains pays sont corrompus et font face à des problèmes juridiques, économiques et sociaux quasi insurmontables. Comment des pays gangrénés sur le plan criminel peuvent-ils avoir cette vision sur le plan mondial? Est-ce une utopie?*

**S. F.** La meilleure porte d'entrée est encore l'UNESCO avec la préservation des sites du patrimoine mondial. C'est le germe de quelque chose qui pourrait prendre de l'expansion. Le politicien qui a le plus beau discours sur le développement durable est le secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, concernant les changements climatiques et les nouveaux comportements. Malheureusement, il n'a aucun pouvoir.

*Est-ce que les pays laisseraient leur autonomie à une puissance internationale? C'est loin d'être mûr!*

**S. F.** Peu importe l'énergie qu'il faut y investir, cela vaut la peine. Pensons à la technique des petits pas, des projets de démonstration. Pourquoi n'aiderions-nous pas le Nigeria ou le Brésil à acquérir ces forêts qui appartiennent à l'humanité, car elles font de l'oxygène pour tout le monde? On pourrait utiliser les transferts de droits de développement. Il existe des politiques fiscales qui permettent de taxer les mauvaises initiatives et de récompenser les bonnes, par exemple la taxe carbone. C'est un outil légal qui fonctionne, mais qui est mal aimé. La démagogie n'a pas sa place quand on lutte pour prévenir une destruction mondiale de la Terre, qui est notre seule planète

connue. À Paris, tellement de solutions ont été évoquées qu'il y a un moyen de jeter des ponts, de créer des projets, tout en sachant que ça va coûter quelque chose aux pays. Le Québec et la Californie ont signé des ententes à ce sujet, mais ils sont malheureusement en minorité. Il faudrait arrimer le resserrement des écrous pour lutter contre l'éparpillement et la destruction, mais pour que tout le monde paie ET en profite.

Je pense que tout établissement humain digne de ce nom mérite une reconnaissance, car il représente des siècles de société et de civilisation. Quand je vois l'Ukraine détruite, je me demande qui paiera pour la reconstruction, pour les morts de ce pays. C'est irréversible. Comment se fait-il qu'on ne trouve pas de solution avant d'appuyer sur le bouton? Car le bouton ne va pas à reculons. Le président chinois Xi Jinping avait dit que la guerre en Ukraine ne profiterait à personne. Le président Biden doit penser la même chose?

Je pense que nous avons des instances internationales qui pourraient régler ces problèmes, mais la solution ne pourra pas venir du Québec seul. Au mieux, il pourrait constituer, avec la Californie, un État témoin de cette possibilité. Il faut ouvrir les esprits sur l'espoir et sur l'immensité de la tâche, puis se mettre au travail cette année – pas dans deux ans, ni dans cinq ans. Car on nous dit qu'en 2100, le mal sera fait. Dans 40 ans, si autant de bâtiments qu'il y en a actuellement sur Terre étaient construits pour combler les besoins au mauvais endroit, nous ne pourrions pas les détruire afin de les replacer au bon endroit ni recréer des forêts naturelles. Il y a un raisonnement simplement logique et raisonnable qui doit être mis en place pour protéger les générations futures. Et je crois que les jeunes embarqueraient dans cette cause. Lorsqu'il y a un problème, il faut qu'il y ait un espoir – et il reste peu de temps.

Quand j'étais fonctionnaire, je n'arrivais pas dans le bureau d'un ministre, d'un maire et surtout pas d'un premier ministre en disant qu'il y avait un problème, mais que la solution, c'était à lui de la trouver. Non, ces gens nous écoutent seulement lorsqu'on leur dit qu'il y a un problème ET une solution. Je n'ai jamais vu un dirigeant refuser de

discuter d'une solution, mais elle doit être réfléchie. C'est le grand espoir du 21<sup>e</sup> siècle.

*Vous n'avez pas perdu votre optimisme et avez encore de l'espoir d'un développement toujours plus équitable, responsable, respectueux des patrimoines bâtis, naturels et agricoles accumulés au cours des siècles derniers.*

**S. F.** Eh bien, la donne a changé. Vivement l'application des principes de l'économie circulaire la plus intégrale possible en matière d'occupation des territoires! Et nous connaissons les solutions à travers des projets inspirants et déjà reconnus : la planification par bassin versant hydrologique, comme le bassin de la Loire en France, devenu joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO; le projet édifiant proposé par la firme d'architectes Skidmore, Owings & Merrill de Chicago pour le bassin international Grands-Lacs–Saint-Laurent Canada/États-Unis; les 300 villes du patrimoine mondial de l'UNESCO; le remplacement des avions régionaux, des bus et des voitures par des TGV comme au Japon, en Chine et en Europe. Pourquoi pas ici même, en Amérique<sup>4</sup>?

Effectivement, j'ai encore de l'espoir parce que j'ai eu un certain succès avec des personnes en qui, au départ, j'avais peu confiance. Donc, je me dis que tout est possible, si on utilise la bonne approche. Si je n'avais pas ces petits morceaux d'espoir rattachés à des événements positifs vécus, je penserais peut-être différemment. Chaque matin, nous décidons de faire le bien ou le mal. Selon une légende autochtone d'une grande sagesse : « Dans chaque humain, il y a un loup blanc et un loup noir qui se battent constamment l'un contre l'autre. Celui qui va gagner est celui que nous aurons nourri le plus<sup>5</sup>. » Cette légende est typique de l'ethnologie amérindienne du respect de l'amour et de la nature. Nous pourrions utiliser les forces des Premières Nations pour nous aider à construire un monde meilleur.

*Pour conclure, avez-vous une suggestion à donner à la relève en urbanisme, en gestion et même à la population en général?*

**S. F.** Comme je le mentionnais dans cet entretien, pourquoi ne créons-nous pas au Québec ou ailleurs un Conseil supérieur de l'aménagement du territoire? L'aménagement est la réponse globale à tous les maux actuels : la pollution, la destruction, les iniquités, l'enlaidissement, le gaspillage, etc. Ce conseil supérieur aurait pour rôle d'amener tous les députés de tous partis confondus à faire des consensus étape par étape sur la nouvelle vision du territoire québécois. C'est possible d'avoir une vision. Ne pas avoir de vision n'est pas une vision, car on finira par ne plus avoir de territoire digne de ce nom.

Chacun doit penser à ce qu'il peut faire de son côté, du temps qu'il peut consacrer pour aider les jeunes, participer à des projets, faire du bénévolat, enseigner les bonnes pratiques, participer aux débats publics, etc. Il y a mille façons de mettre la main à la pâte. Il faudrait en informer les psychologues au Québec et dans le monde, car il y a tellement de personnes qui auraient besoin de motivation, d'avoir un idéal. Avoir un plan de vie, contribuer à un projet, c'est ce que j'appelle de l'humanisme et de l'urbanisme élargi.

En 2013, l'Ordre des urbanistes du Québec célébrait son 50<sup>e</sup> anniversaire. Les responsables du congrès annuel avaient alors choisi un thème très évocateur du travail des bénévoles et de l'ensemble des membres : *Les urbanistes, 50 ans à civiliser le changement*. Je reprends ici ce slogan, car il résume très bien les valeurs qui ont guidé mon travail et mes interventions auprès des décideurs tout au long de ma vie professionnelle.\*\*\*

**La revue Organisations et territoires remercie Monsieur Filion pour cet entretien des plus captivants! Nous lui souhaitons d'autres beaux projets à réaliser pour et à partir de la Ville de Québec.**

**REMERCIEMENTS**

Le comité éditorial de la revue *Organisations et territoires* tient à remercier Monsieur Pierre Laboud, historien, photographe aérien et spécialiste du patrimoine. Tout au long de sa carrière ses contributions remarquables dans le domaine de l'histoire du Québec ont été honorées par de nombreux prix. En juin 2022, Monsieur Laboud a été promu Chevalier de l'Ordre national du Québec. Nous aimerions également remercier les Archives de la Ville de Québec de nous avoir permis de reproduire quelques photos.

**NOTES**

- 1 La colline Parlementaire de Québec est un secteur du quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire de l'arrondissement La Cité–Limoilou, à Québec. Elle regroupe les sièges de différents organismes de l'administration publique au Québec.
- 2 Créée par l'Assemblée nationale, cette commission s'acquitte d'une triple mission à l'égard de la ville de Québec : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut. Voir la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., chap. C-33.1).
- 3 Le parc commence à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, située au Vieux-Port de Québec, jusqu'à sa source d'eau potable au lac Saint-Charles.
- 4 Voir *A country of cities: Manifesto for an urban america* de Vishaan Chakrabarti (1999, Metropolis Books).
- 5 *Pieds nus sur la terre sacrée* de Teresa Carolyn McLuhan (1974, Denoël).

**BIBLIOGRAPHIE D'ARTICLES DE SERGE FILION**

- Boisvert, A., Filion, S. et Paré, J. (2023). Hommage à Blanche Lemco van Ginkel. *Urbanité*, hiver, 6-7. <https://ouq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/urbanite-hiver-2023.pdf>
- Boucher, P., Filion, S. et Jobin, J. (1998). *Plan d'intervention pour la mise en valeur de la colline Parlementaire* [Document d'orientation]. Commission de la capitale nationale du Québec. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1566533>
- Dufour, M. et Filion, S. (dir.). (2009). *Le transfert de droits de développement à des fins patrimoniales, un outil pour le Québec?* Commission des biens culturels du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1903531>
- Filion, S. (1995). Pays, paysage : plaidoyer pour le paysage québécois. *Continuité*, 64, 40-41. <https://id.erudit.org/iderudit/16043ac>
- Filion, S. (2005). *Pour sauvegarder nos églises!* Commission de la capitale nationale du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1566575?docref=DPs30U5L5e93smwhEUWYzw>
- Filion, S. (dir.). (2005). *Redonner le fleuve aux Québécois*. Commission de la capitale nationale du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1566542>
- Filion, S. (2020, 25 mars). Le Sommet de la Terre à Paris : pour une paix durable. *Formes*. <https://www.formes.ca/environnement/articles/le-sommet-de-la-terre-a-paris-pour-une-paix-durable>
- Filion, S. (2020, 30 mars). L'urbanisme québécois à l'heure des changements climatiques. *Formes*. <https://www.formes.ca/territoire/articles/l-urbanisme-quebecois-a-l-heure-des-changements-climatiques>
- Filion, S. (2020, 28 avril). La crise environnementale ne fait pas le poids dans l'ordre des priorités. *Formes*. <https://www.formes.ca/environnement/articles/serge-filion-la-crise-environnementale-ne-fait-pas-le-poids-dans-l-ordre-des-priorites>
- Filion, S. (2020, 12 mai). Cœurs de villages, rues principales et centres-villes du Québec. *Formes*. <https://www.formes.ca/territoire/articles/c-urs-de-villages-rues-principales-et-centres-villes-du-quebec>
- Filion, S. (2021, 1<sup>er</sup> mars). Geste troublant : coupe à blanc dans la falaise du Cap Blanc. *Formes*. <https://www.formes.ca/territoire/articles/geste-troublant-coupe-a-blanc-dans-la-falaise-du-cap-blanc>

Filion, S. (2021, 20 avril). L'équation REM et aménagement du territoire. *Formes*. <https://www.formes.ca/territoire/articles/l-equation-rem-et-amenagement-du-territoire>

Filion, S. (2021, 4 octobre). Quel avenir pour le patrimoine québécois? *Formes*. <https://www.formes.ca/territoire/articles/quel-avenir-pour-le-patrimoine-quebécois>

Filion, S. (2022, 13 septembre). Sauver nos territoires en les respectant davantage. *Formes*. <https://www.formes.ca/environnement/articles/sauver-nos-territoires-en-les-respectant-davantage>

Filion, S. (2022, 5 décembre). Mener la transition verte : le défi. *Formes*. <https://www.formes.ca/environnement/articles/mener-la-transition-verte-le-defi>

Filion, S. et Deschênes, M.-J. (2004). *Le patrimoine religieux*. Commission de la capitale nationale du Québec. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1566572>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n3.1691>

ANNEXE



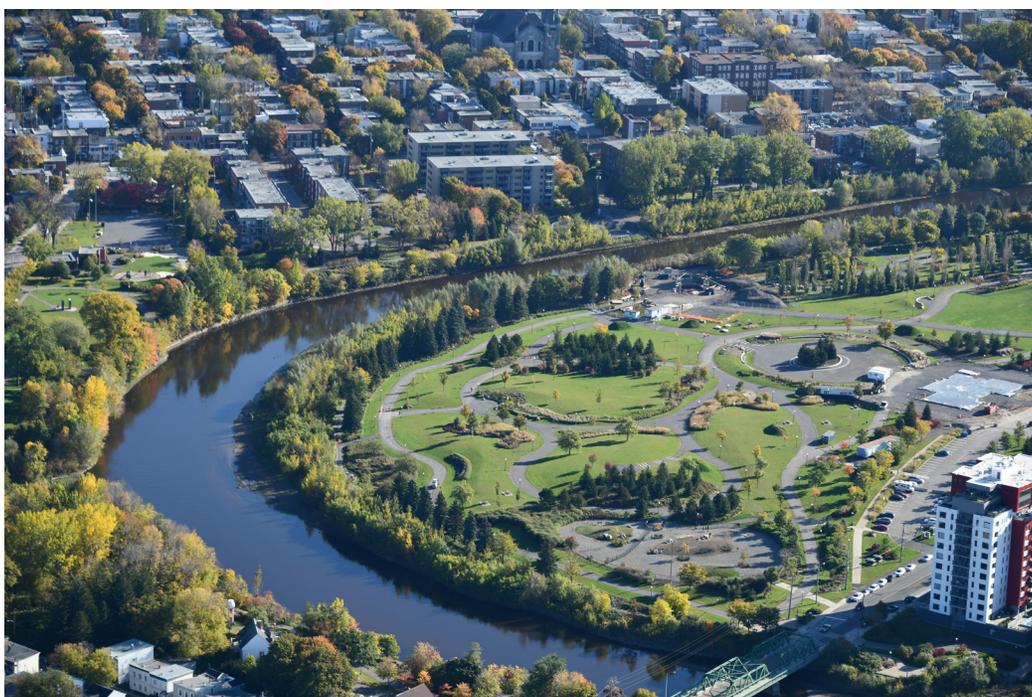
Place de la Gare du Palais – avant  
Source : Pierre Lahoud



Place de la Gare du Palais – maintenant  
Source : Pierre Lahoud



Rivière St-Charles – avant  
Source : Archives de la Ville de Québec, Droits réservés Ville de Québec

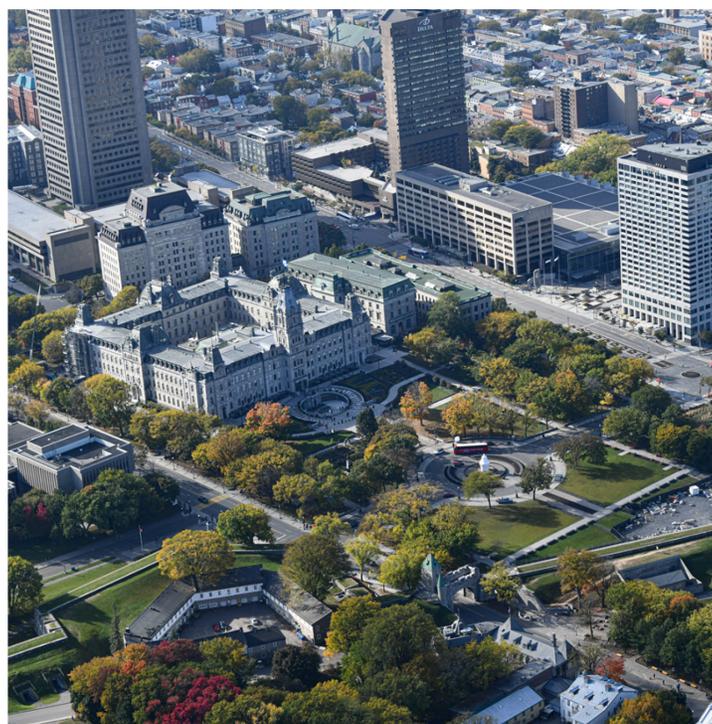


Rivière St-Charles – après  
Source : Pierre Lahoud



Parlement – avant

Source : Archives de la Ville de Québec, Droits réservés Ville de Québec



Parlement – après

Source : Pierre Lahoud